

## **Compte rendu du conseil municipal du 31 janvier 2022**

**Le premier conseil municipal de l'année s'est déroulé le lundi 31 janvier 2022. Parmi les mesures adoptées : les objectifs et le financement du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) en faveur de l'autonomie et de l'épanouissement de l'enfant, les dénominations de deux places avec des noms de femmes célèbres et une convention avec 30 Millions d'amis pour la gestion des chats errants.**

**Parmi les mesures adoptées :**

### **Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) : convention d'objectifs et de financement de la prestation de service Clas pour l'année scolaire 2021-2022**

Le conseil municipal entérine le renouvellement de la convention qui définit et encadre les modalités d'interventions et de financement de la prestation de service du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas). Cette dernière est versée par la Caisse d'allocations familiales (Caf1) à la Ville, pour les actions en direction des enfants et jeunes scolarisés (du CP au lycée) et des parents, mises en place par le centre social Arc-en-ciel.

Les actions inscrites au Clas favorisent l'autonomie et la responsabilité de l'enfant, son épanouissement personnel et son ouverture culturelle. Elles privilégient également le développement de partenariats locaux (écoles, médiathèque, PRE, ADSEA ...) et le soutien à la parentalité, plaçant le parent comme premier et principal acteur.

A Moissy, le centre social Arc-en-ciel met en place des actions Clas au sein de ses locaux dans les quartiers de Lugny et du Noyer-Perrot. La référente du Clas et une animatrice interviennent auprès de deux groupes de 12 élèves maximum du CE2 au CM2, à raison de deux séances par semaine, en période scolaire. Le contenu des séances s'articule autour de l'aide au devoir et d'un projet ludique, éducatif et culturel.

### **Dénominations de la place située devant le bureau de poste et de la place dite « du marché »**

Dans la continuité de ses actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes, la Ville envisage de « féminiser » l'espace public moisséen en donnant des noms de femmes célèbres à deux places de Moissy. C'est ainsi que :

- la place qui accueille la poste sera baptisée « place Marie Curie », avec une inauguration prévue le 8 mars 2022, date de la Journée internationale des droits des femmes,
  - et que la place du marché va devenir la « place Simone Veil », avec une inauguration programmée le 25 novembre 2022, date de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.
- Dans la même logique, d'autres inaugurations auront lieu par la suite, à la date de la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars.

### **Convention avec la fondation 30 Millions d'amis pour la gestion des chats libres**

La Ville signe avec l'association 30 Millions d'amis une convention pour le financement des frais d'identification et de stérilisation des chats errants sans propriétaire. Les deux parties s'engageant à financer ces frais pour moitié chacune.

Sur le terrain, la capture, le transport, l'identification et la stérilisation par un vétérinaire et la relâche des chats errants est assurée par l'association Shana, également en convention avec la Ville.

La stérilisation des chats errants est une alternative à leur placement en fourrière. Elle permet d'en limiter la prolifération dans l'espace public, sachant qu'un couple de chats peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en quatre ans !

En 2020-2021, 26 chats ont été suivis et seuls 4 chats ont été placés en fourrière par la police municipale.